



Ma thèse en 180 secondes

Édition 2024

Cahier des membres du jury

(document adapté des recommandations rédigées par l'ACFAS)

Contacts :

France Universités

Marine LOPES

Chargée de communication

23 rue Louis le Grand

75002 Paris

Email : marine.lopes@franceuniversites.fr

CNRS

Joanne VONLANTHEN

Chargée de communication

3 rue Michel Ange

75015 Paris

Email : joanne.vonlanthen@cnrs.fr



Table des matières

I - Présentation générale	3
1. Qu'est-ce que c'est?	3
2. Les prix	3
II - Rôle du jury et évaluation des candidats	4
Critères d'évaluation	4
Déroulé de la prestation et conditions particulières	5
III – Modalités de l'évaluation et des délibérations	5
1. Rencontre préparatoire	6
2. Membres du jury	6
IV - Coordonnées	6

Dans ce document l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

Merci d'avoir accepté d'être membre du jury pour le concours *Ma thèse en 180 secondes*. Ce document résume les points importants concernant l'évaluation des candidats.

I - Présentation générale

1. Qu'est-ce que c'est?

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* est inspiré du concours *Three minute thesis* (3MT^{MC}) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie.

Le concours québécois est le premier du genre en langue française et existe depuis 2012.

Porté en France pour sa cinquième année consécutive par France Universités et le CNRS, le concours *Ma thèse en 180 secondes* permet à des **doctorants** en cours de thèse ou docteur de l'année universitaire précédente de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié. Chaque participant doit faire, en **trois minutes**, un exposé clair et surtout convaincant autour de son projet de recherche.

Chaque année, un appel est lancé à l'ensemble des regroupements universitaires et universités de France et aux délégations du CNRS pour participer au concours qui se décompose en quatre temps :

- 1) Une **finale régionale** (au sein des universités et regroupements universitaires) permettra de désigner deux lauréats par regroupement universitaire pour la demi-finale du concours.
- 2) Une **demi-finale** nationale sera organisée pour sélectionner les 16 candidats qui participeront à la finale nationale.
- 3) La **finale nationale** déterminera le doctorant représentant du pays pour la dernière étape.
- 4) La **finale internationale** regroupera les lauréats des différents pays participants au concours (1 lauréat par pays).

2. Les prix

Lors des trois grandes phases de sélection (finale régionale, finale nationale et finale internationale) des prix seront remis par les organisateurs et/ou les membres du jury :

- Pour la finale régionale, au maximum trois prix du jury (1^{er} prix, 2^e prix et 3^e prix)
- Pour les finales nationale et internationale, trois prix du jury (1^{er} prix, 2^e prix et 3^e prix)

Un prix du public sera également remis après décompte des votes du public présent lors de la phase de sélection. Le prix du public pourra également être proposé pour le public en ligne sous réserve que le vote soit réalisé dans des conditions optimales (1 internaute = 1 vote).

Le prix des internautes, s'il n'est pas organisé dans des conditions optimales, sera indépendant du prix du public et ne donne pas accès à la demi-finale nationale.

Un vote des lycéens pourra également être organisé si plusieurs classes sont présentes dans la salle, selon les mêmes modalités que le vote du public.

Seule l'obtention du 1^{er} prix du jury ou du prix du public (ou du 2^{ème} prix du jury dans le cas où le 1^{er} prix est identique au prix du public) permet aux candidats d'accéder à la demi-finale du concours.

Seule l'obtention du 1^{er} prix du jury permet l'accès à la finale internationale.

II - Rôle du jury et évaluation des candidats

Le rôle du jury est d'identifier le candidat qui aura le plus convaincu pour représenter les valeurs du concours *Ma thèse en 180 secondes* (et la diversité des acteurs de la recherche).

Critères d'évaluation

Les membres du jury des finales régionales, nationale et internationale se baseront sur les critères suivants pour évaluer les candidats :

1. Talent d'orateur

- Le participant a-t-il démontré des qualités d'orateur et a-t-il fait preuve d'éloquence, de justesse de ton ? Le participant a-t-il atteint le public présent dans la salle ? Voici quelques critères : voix claire, présentation rythmée, justesse du ton utilisé, présence sur scène, interaction avec le public, réaction du public, enchaînement des idées...
- La personnalité du candidat : discours naturel, passionné, retour sur expériences

2. Médiation du sujet

- Le participant a-t-il utilisé une narration adéquate à la compréhension des contextes, enjeux, méthodes et éventuels résultats de ces recherches ?
- Spécificité et/ou originalité de son travail de thèse (attention aux présentations ne faisant référence qu'à la thématique ou au contexte du sujet de thèse)
- Si diapositive utilisée, apporte-t-elle une plus-value à la médiation du sujet ?

4. Coup de cœur

- Point particulièrement marquant lors de la présentation du doctorant.

Déroulé de la prestation et conditions particulières

- Les participants ont 180 secondes pour présenter leur projet de recherche de doctorat et expliquer comment la recherche est menée ;
- Le chronomètre doit effectuer le décompte en partant de 180 secondes, jusqu'à 0 ;
- Quand le participant est prêt à commencer, il l'indiquera à la personne gardienne du temps par un signe préalablement établi avec le maître du temps. Le signe de lancement est identique à tous les candidats. Les mots d'introduction seront considérés dans le temps de communication ;
- Le chronomètre ne pourra être remis à zéro (même si le participant a un trou de mémoire, s'il s'aperçoit qu'il a fait une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt) sauf en cas de problème technique majeur, défini ci-après ;
- Un problème technique majeur correspond par exemple à un micro qui ne fonctionne pas, une diapositive qui ne s'affiche pas, le chronomètre qui ne démarre pas. Dans ce cas, l'animateur devra interrompre la compétition et le participant sera autorisé à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé. Le participant ne sera pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation ;
- Un signal suffisamment reconnaissable (sonore ou visuel) indiquera quand les 180 secondes seront écoulées quand la diapositive « stop » du chronomètre s'affichera (**aucune seconde de tolérance ne sera accordée**). Dans le cas où le candidat dépasse les 180 secondes, il aura le choix : soit il décide de continuer sa prestation et se disqualifie de la compétition, soit il décide de ne pas terminer sa présentation et donc d'être toujours admissible à la compétition. La décision du jury est sans appel.

III – Modalités de l'évaluation et des délibérations

Les délibérations des membres du jury n'excéderont pas **30 minutes** afin de ne pas faire trop attendre le public qui assistera à la compétition et risquer ainsi des défections au moment de l'annonce des résultats. Si l'évènement n'accueille pas de public, ce temps de délibération pourra être allongé.

Une personne de l'organisation pourra être présente lors de la délibération du jury afin de veiller au bon respect des critères de sélection et de répondre aux questions du jury si nécessaire.

1. Rencontre préparatoire

Étant donné que les membres du jury disposeront de trois minutes seulement pour prendre des notes à chaque prestation et que le temps alloué aux délibérations est relativement court, le jury peut se réunir avant la compétition afin de discuter du déroulement des évaluations et des délibérations.

Nous conseillons fortement qu'une personne de l'organisation accompagne le jury tout au long de la finale et de sa délibération. Cette personne devra être à la fois garante du respect des critères énoncés dans ce cahier du jury ainsi que s'assurer que la délibération se fasse dans le temps imparti.

2. Membres du jury

Il est **fortement conseillé** que le jury soit équitablement constitué de représentants de la communauté scientifique et de la culture scientifique, du monde artistique, du monde économique et des médias. La composition du jury est à charge du comité organisateur régional pour les finales des regroupements et national pour la demi-finale et finale nationale.

En cas de conflit d'intérêt (par exemple si l'étudiant d'un membre du jury participe au concours), le membre concerné doit le déclarer à l'ensemble des membres du jury, mais pourra néanmoins évaluer l'ensemble des présentations.

IV - Coordonnées

Dans le cadre de votre participation au concours interne des regroupements universitaires, veuillez prendre contact avec la personne chargée de la compétition dans votre établissement.

Pour tout autre renseignement, veuillez prendre contact avec :

France Universités

Marine LOPES

Chargée de communication

23 rue Louis le Grand

75002 Paris

Email : marine.lopes@franceuniversites.fr

CNRS

Joanne VONLANTHEN

Chargée de communication

3 rue Michel Ange

75016 Paris

Email : joanne.vonlanthen@cnrs.fr